



Traité Mena'hot

Michna 1 - Chapitre 4

הַתִּכְלֵת אֵינָהּ מְעַכֶּבֶת אֶת הַלֵּבָן,
וְהַלֵּבָן אֵינוֹ מְעַכֵּב אֶת הַתִּכְלֵת.
תִּפְלָה שֶׁל יָד אֵינָהּ מְעַכֶּבֶת שֶׁל רֹאשׁ,
וְשֶׁל רֹאשׁ אֵינָהּ מְעַכֶּבֶת שֶׁל יָד.
הַסֵּלֶת וְהַשְּׁמֵן אֵינָן מְעַכְבִּין אֶת הַיֵּין,
וְלֹא הַיֵּין מְעַכֵּב.
הַמִּתְנוֹת שֶׁעַל מִזְבֵּחַ הַחִיצוֹן
אֵינָן מְעַכְבוֹת זֶה אֶת זֶה:

[L'absence des cordons]bleu azur [tekhelet] n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des franges rituelles avec]les[cordons blancs], et l'[absence des cordons]blancs n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des cordons]bleu ciel.[Si l'on n'en a qu'un, on le porte sans l'autre. L'absence des]téfilines du[bras]n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des téfilines] de la tête, et[l'absence des téfilines] de la tête n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva des téfilines]du[bras. Si l'on n'en a qu'un, on le porte sans l'autre. La Michna revient sur la discussion des halakhot des offrandes de farine, qui sont le thème central de ce traité. L'absence de]fleur de farine et d'huile[pour l'offrande de farine accompagnant les 'olot et les sacrifices de paix]n'empêche pas[la libation]du vin, et[l'absence]du vin[pour la libation]n'empêche pas[le sacrifice de la farine et de l'huile. Le fait de ne pas effectuer certains des]placements[de sang]sur l'autel extérieur n'empêche pas[l'accomplissement de la mitsva avec]les autres[placements, car même si le Kohen n'a effectué qu'un seul placement de sang, l'offrande effectue l'expiation après coup].



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions